

Ecole élémentaire publique

64120 Beyrie sur Joyeuse

TEL : 05 59 65 76 71

Compte rendu de la réunion du conseil d'école

du lundi 16 octobre 2023 à 19 h 00

Etaient présents :

- Monsieur Dublanc : le maire.
- Madame Belleau : conseillère municipale
- Madame Breil : représentante des parents
- Madame Sallaberry : représentante des parents.
- Madame Berhouet-Larre : directrice et enseignante de la classe des grands.
- Madame Ribeyrol: enseignante de la classe des petits.

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

Point n°1 : fonctionnement de l'école

49 élèves sont scolarisés : 28 dans la classe de Mme Berhouet- Larre, 21 dans celle de Mme Ribeyrol. 1 élève vient de quitter l'école. Mme Archelaco remplace Mme Ribeyrol les jeudis. Mme Duhalde vient le vendredi pour de l'itinérance en basque (45 minutes/ 1 heure par groupe : CE, CM, PS/MS, GS/CP). De nouvelles inscriptions sont prévues pour le mois de janvier. Pour rappel, les inscriptions des élèves de TPS ne sont possibles que si l'enfant est propre (cela a été voté lors du dernier conseil d'école en juillet 2023).

La directrice souhaite modifier les horaires d'école de la classe des CE/CM en raison de la cantine. En effet, les élèves de maternelle ont besoin de calme, de silence afin de pouvoir manger dans de bonnes conditions. L'arrivée des élèves de la classe des grands doit donc s'effectuer de manière différée (12 h au lieu de 11h 45 pour les maternelles/CP). Ainsi quand les CE/CM arrivent à la cantine les maternelles/CP ont mangé l'entrée et ont commencé le plat. Les nouveaux horaires seraient les suivants : 8 h 45-12 h 13 h 45- 16 h 30 (pour la classe des CE CM uniquement). La mairie est d'accord avec cette proposition. Les parents de l'école seront consultés sur ce changement d'horaires.

Les enfants sont nombreux à la cantine. La mairie est en réflexion sur la réorganisation des heures des employées municipales (pour mettre, par exemple, une troisième personne sur le temps de cantine). Bernadette prendra sa retraite après les vacances de Noël. Jusque là, elle sera en retraite progressive (mi temps). Un avis de recrutement sur son poste sera diffusé la semaine prochaine.

Les changements fréquents de personnel sur le temps de garderie ont été compliqués à gérer pour les personnels présents mais également pour les enfants, notamment les plus jeunes.

Point n°2: règlement intérieur de l'école et charte informatique.

Des modifications ont été apportées concernant l'inscription des enfants de TPS, les mesures mises en place contre le harcèlement.

La charte a été mise à jour et sera présentée aux élèves du CE1 au CM2 en novembre.

Point n°3 : PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

Les PPMS attentat-intrusion et risques majeurs seront mis à jour. Un exercice de confinement aura lieu après les vacances.

Un exercice d'évacuation (incendie) a eu lieu. Deux autres exercices seront réalisés dans l'année (zone de repli : le fronton).

Point n°4: projets de l'année

Le projet sur le thème du développement durable et de l'eau concerne tous les enfants de l'école. Il aboutira, en

mai, à la réalisation d'une fresque sur un mur du préau avec une artiste « Alabama ». Dès le début de l'année, une sensibilisation sera faite. Une classe découverte de deux jours a été organisée pour les élèves du CE1 au CM2, à Socoa (centre des PEP), sur le thème de l'océan, les 12 et 13 octobre. Les enfants de maternelle et CP les ont rejoints la journée du 13 octobre pour une pêche à pied, du landart.

Voici quelques dates de ce projet :

- jeudi 12 octobre 10 h : spectacle « Eau douce » au cinéma de St Palais pour les maternelles CP.
- mardi 17 octobre 14 h 30 : spectacle « Bonobo » au cinéma de St palais pour les CE CM.
- décembre : visite d'1 h 30 à Bayonne autour du street art pour les CE/CM
- jeudi 7 mars 10 h : spectacle « Petits bouts » au cinéma de St Palais pour les maternelles CP.

Ce projet d'un montant de 4 112 euros sera subventionné à hauteur de 2 400 euros. 1 712 euros restent à la charge de l'école. La mairie prendra en charge la mise en état du mur du préau (trous réparés, peinture blanche...). Les travaux seront certainement effectués durant les vacances de Pâques.

Bil Ta Garbi viendra en période 2 pour travailler avec les élèves de maternelle et Cp et en période 4 dans la classe des CE CM.

Les élèves de CE/CM participeront à l'Eco Parlement des Jeunes (projet proposé par la CPIE). Il a pour objectif de faire réfléchir les élèves sur un projet à mettre en place dans leur école sur le thème du développement durable. Pour cela un animateur nature viendra en classe une fois par mois pour travailler avec les enfants. Ce projet est financé par la CPIE. Un budget est alloué à l'achat de petit matériel, à l'intervention d'un professionnel du domaine en classe. Un appareil photo a été prêté à la maîtresse. L'APE finance le bus de la sortie du mois de mars. En voici les grandes lignes :

Octobre à février	ENQUETE Les élèves réalisent une enquête dans leur environnement proche avec l'accompagnement de leur animateur référent. L'objectif est d'établir un constat et d'en ressortir une problématique leur permettant de réfléchir à au moins deux pistes d'actions qu'ils échangeront avec les autres éco-parlementaires lors de la journée de rencontre de mars.
Novembre à mai	INTERVENTION EN CLASSE Intervention d'un acteur local en classe (au choix, en lien avec l'animateur), correspondant au projet de la classe (préciser ou approfondir le projet). Pendant cette intervention, ou à l'issue, l'animateur nature organise la valorisation de cette rencontre par l'intermédiaire de médias locaux (radios, presse, site internet...).
Février	PISTES D'ACTION Réflexion en classe avec les animateurs pour proposer une à deux actions de projet de territoire à soumettre aux autres éco-parlementaires.
Décembre à février 1 séance avec l'animateur médias	JOURNAL Intervention d'un animateur média auprès des classes afin de contribuer à la rédaction d'un article pour le journal « La Feuille ».
Jeudi 14 mars (Du jeudi 21 mars si report)	JOURNEE DE RENCONTRE Présentation par chaque classe des résultats de son enquête. Forum, échanges entre jeunes éco-parlementaires sur les résultats des enquêtes et premières réflexions sur les actions territoriales. Réalisation d'une action en faveur de la biodiversité dans le 64.
Octobre à mars	MISE EN RELATION AVEC LES PARTENAIRES L'animateur référent de la classe prend contact avec des acteurs locaux du territoire
Octobre à mai	TRAVAIL CONTINU AVEC LES PARTENAIRES Echanges avec les partenaires territoriaux (collectivités et acteurs du territoire) pour la mise en œuvre de leur action territoriale de classe.
Mercredi 10 avril 2024	2^{ème} REUNION DES ENSEIGNANTS Chaque classe fait remonter ses propositions et donne son avis sur les propositions des autres classes. Echanges des actions locales déjà réalisées ou à programmer, point sur la production des articles du journal, et bilan annuel du projet.
Vendredi 12 avril 2024	JOURNAL Recueil des papiers de chaque classe pour le journal « La Feuille » et de l'agenda des actions territoriales.
Février à juin	VALORISATION Construction et réalisation par classe de l'action territoriale. Organisation d'une présentation/valorisation de l'action auprès d'élus locaux, parents d'élèves, du grand public...

Julien Gourmelon interviendra auprès des élèves du CP au CM2 au cours des périodes 3 (après les vacances de Noël) et 5 (après les vacances de Pâques). La piscine a repris pour les CE CM (12 séances). Les GS CP s'y rendront en avril, mai, juin (12 séances également) les mardis et vendredis. Antton Amulet, en période 2 (après les vacances de Toussaint), animera des séances de pelote auprès des élèves du cycle 2 et du cycle 3.

Point n° 5 : la coopérative scolaire.

Un versement de 1 000 euros a été effectué par l'association des parents d'élèves en ce début d'année. Le solde est de 1149,77 euros. Cette coopérative permet aux enseignantes de financer les goûters, l'achat de petit matériel...

Point n° 6 : questions diverses.

- La mairie et l'école se partagent le financement des toners de l'imprimante couleur. Un devis et une facture seront à faire parvenir à la mairie.
- La mairie a remis en état le sol devant les toilettes ainsi qu'autour de l'arbre (des morceaux de bitume s'arrachaient).
- Le plan Vigipirate « urgence attentat » est mis en place depuis ce lundi 16 octobre avec une surveillance renforcée des accès à l'école. Il sera demandé aux personnes non connues du personnel de s'identifier à l'aide d'une pièce d'identité.
- Des parents ont demandé à ce que les menus de la cantine continuent d'être envoyés aux familles.
- Une formation sur l'utilisation du défibrillateur sera proposée au personnel de l'école (employées municipales, enseignantes, AESH).